



www.bmxchampey.fr - bmx.champey@gmail.com



GUIDE DE COMPETITION - 2° manche de la COUPE BOURGOGNE / FRANCHE-COMTE DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021 – PISTE DU PRE LA CHAUX – 70400 CHAMPEY

Les catégories :

- Cruiser femmes (minimes et +)
- Cruiser 29 ans et -
- Cruiser 30 ans et +
- Pré-licenciés (filles et garçons)
- Poussines
- Poussins
- Pupilles filles
- Pupilles garçons
- Benjamines
- Benjamins
- Minimes filles
- Minimes garçons
- Cadets
- Filles Cadettes et +
- 20" 17/29 ans
- 20" 30 et +

Modalités d'inscriptions:

<u>Tarifs</u>: 8,50 € jusqu'à benjamins G/F inclus, 10,50 € minimes G/F et +, 12,50 € pour les pilotes inscrits en 20"+24"

Chaque club devra engager ses pilotes et procéder au règlement via la plate-forme « CICLEWEB » avant le mercredi 22 septembre 2021.

L'épreuve:

Elle respectera le règlement national de la F.F.C.

Le regroupement de catégories n'est pas à exclure si le nombre de pilotes est insuffisant.

Les plaques latérales et frontales sont obligatoires pour tous les pilotes (avec le numéro + la lettre).

Les finales B sont prévues.

La compétition est également ouverte aux pilotes des comités extérieurs.

Le timing prévisionnel :

Sous réserves de modifications du jury, il sera le suivant :

- 9h30 Accueil des pilotes
- 10h00 essais contrôlés par catégorie
- 11h30 1ère manche qualificative
- 12h15 Pause repas
- 13h00 2ème et 3ème manches qualificatives et phases finales
- 16h10 Remise des récompenses,

Les groupes d'essais prévus avant la compétition :

Les participants n'ayant pas de pastilles de couleurs sur leurs plaques frontales devront en faire la demande auprès de leurs responsables de clubs, qui s'adressera au secrétariat de course, avant les séances d'essais.



www.bmxchampey.fr - bmx.champey@gmail.com



GUIDE DE COMPETITION - 2° manche de la COUPE BOURGOGNE / FRANCHE-COMTE DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021 – PISTE DU PRE LA CHAUX – 70400 CHAMPEY

Dispositions des blocs:

- BLOC 1 (CRUISERS, PRELICENCIES G/F, POUSSINS, POUSSINES, PUPILLES F.)
- BLOC 2 (PUPILLES G., BENJAMINS, BENJAMINES, MINIMES F.)
- BLOC 3 (MINIMES, CADETTES &+, CADETS, H17-29, H30 &+)

Le lieu de la compétition :

Pour accéder à Champey:

- Depuis Dole-Besançon par A36, prendre la sortie 6 L'Isle-sur-le-Doubs, suivre les directions Arcey par la D683 puis Saulnot par la D33 puis Héricourt par la D9,
- Depuis Vesoul, suivre les directions Villersexel-Héricourt par la D9,
- Depuis le Pays de Montbéliard, suivre les directions Vesoul-Couthenans-Villersexel par la D438.

Accès piste :

Le site de la piste sera fléché depuis le rond point du village. Coordonnées GPS: 17°34'53,72''N – 6°40'49,37''E

Stationnements véhicules sur place :

Les parkings pilotes/spectateurs seront indiqués, merci de respecter les consignes de stationnements des bénévoles du club.

A respecter sur place:

- -Aucune implantation de tonnelle ou barnum ne sera autorisé à moins de 5 mètres de la piste et au bord de la 4ème ligne.
- -Les emplacements de PARKING réservés aux P.MR. devront impérativement être respectés,
- -Sur l'ensemble du site, les déchets recyclables ou non, devront être mis dans les poubelles prévues à cet effet.
- L'ensemble des pilotes et spectateurs devront respecter les mesures sanitaires COVID-19 décrites en dernière page de ce document.

Services sur place:

Buvettes et restaurations, Stands marchands, Autres ...

Journée d'avant course :

Le BMX CHAMPEY organise un concours de pétanque en doublette :

- 10 € l'inscription (à partir de 12h00),
- Début des jeux 12h30,

Avis aux amateurs...

Nous vous souhaitons à tous une très bonne compétition.





www.bmxchampey.fr - bmx.champey@gmail.com



GUIDE DE COMPETITION - 2° manche de la COUPE BOURGOGNE / FRANCHE-COMTE DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021 – PISTE DU PRE LA CHAUX – 70400 CHAMPEY

MESURES SANITAIRES COVID-19 A RESPECTER SUR LE SITE Le pass sanitaire est obligatoire pour personnes majeures (spectateurs et

Les conséquences liées au COVID-19 nous imposent la mise en place de mesures sanitaires strictes.

- L'accès au site devra se faire pour tous avec un masque de protection.
- Durant toute la compétition des Solutions Hydro-Alcooliques (SHA) seront réparties sur le site afin de permettre une désinfection régulière des mains.
- Des sens de circulation seront mis en place et devront être respectés.
- Un espace Clubs est prévu à l'extérieur de la piste le long de la 1ère ligne.
- Les tonnelles devront respecter une distance d'1,50m entre-elles. L'accès sera exclusivement réservé aux pilotes et à leur encadrement.
- Les pilotes devront porter un masque et l'enlever dès lors qu'ils mettront leur casque et leurs gants en quittant leur tonnelle.
- L'accès à la pré-grille se fera uniquement avec le casque sur la tête et avec les gants.
- Les pilotes devront quitter leur casque et leurs gants uniquement à leur retour dans l'espace Clubs sous leur tonnelle.

NOTA:

il est important de prendre en compte que les présentes mesures peuvent évoluer selon les décisions gouvernementales et l'évolution (positive ou négative) de la situation sanitaire. Le pass sanitaire est obligatoire pour personnes majeures (spectateurs et pilotes).

Les pilotes et les staffs devront présenter leur pass sanitaire lors du contrôle des engagements et les spectateurs lors de leur entrée sur le site, uniquement les personnes MAJEURES sont concernées par le pass sanitaire.

Merci de vous présenter à l'accueil pour contrôle et remise des bracelets. Toutes personnes majeures ne présentant pas de bracelet et ne portant pas de masque aux entrées du site se verront obligatoirement refusées leurs accès.

Pour rappel, le pass sanitaire est constitué soit :

- d'un certificat de vaccination complet valide 7 jours après la dernière injection
- d'un test PCR ou antigénique négatif datant de moins de 72 heures (au moment où il est présenté)
- d'un test PCR ou antigénique positif datant de moins de 6 mois (et de plus de 11 jours) attestant que la personne a déjà développé la maladie et qu'elle est donc naturellement immunisée.

D'avance nous vous remercions pour le respect des règles en lien avec ces mesures sanitaires.







